

Décision d'attribution du produit de la bourse aux livres du SCD.

Conseil d'administration du 3 juin 2016

Délibération 2016/06/CA-067

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu la délibération 2015/05/CA-058 du Conseil d'administration du 4 mai 2015 relative à l'organisation d'une bourse aux livres par la B.U. Santé ;

Vu l'appel à projets d'avril 2016 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers attribuent le produit de la bourse aux livres de la B.U. Santé, soit un montant de 3 000 €, à l'association UN ETAI, pour leur projet de construction de locaux scolaires au Laos.

Toulouse, le 3 juin 2016
Le Président,



Professeur Jean-Pierre VNEL

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 28

Nombre de voix favorables : 28
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0